

SYNDICATS NATIONAUX de l'INSEE

CGT, CFDT, CGT-FO, SUD

CR réunion syndicats-enquêteurs / ministère du 9 octobre 2009

Étaient présents :

Pour la direction : Conseiller social de la ministre, adjoint au secrétaire général du ministère, un conseiller ministériel sur les questions budgétaires, la secrétaire générale de l'Insee, le chef de CAEMC les responsable d'une mission sur les enquêteurs.

Les Organisations Syndicales : CGT, SUD, CFDT, CGT-FO.

Des enquêtrices et enquêteurs des régions suivantes Ile-de-France, Midi-Pyrénées, Lorraine, Rhône Alpes.

Statut des enquêteurs et passage aux frais réels

Nous avons réitéré notre demande de statut pour les enquêteurs, permettant une protection sociale normale, ainsi que le passage aux frais réels. Nous avons dénoncé à nouveau ce manque de statut qui prive les enquêtrices et enquêteurs de congés maladie de congés maternité, de retraite, de niveau correct, de représentation (pas de prud'hommes ni de CAP), de progression de carrière...

Nous avons rappelé que certaines enquêtes étaient irrégulières, mais qu'un socle de travaux était maintenant obligatoire (notamment via l'Europe) et que cela impliquait la reconnaissance des agents qui en font le travail de collecte. Nous avons également rappelé que pour la collecte des relevés de prix, c'était même un travail identique qui était reconduit tous les mois.

- ▶ L'adjoint au secrétaire général du ministère a répondu sur la complexité du sujet, nécessitant une normalisation du statut des enquêteurs et de leur remboursements de frais, alors que le statut de fonctionnaire lui-même ne qu'un remboursement forfaitaire de ces frais.
- ▶ Le conseiller social du ministre a dit la volonté du ministère de ne pas rester dans un statu quo statutaire, qui est défavorable aux enquêteurs et pose trop de problèmes de gestion. Au vu de la décision du conseil d'État, il lui semble que les enquêteurs travaillant régulièrement et depuis longtemps pour l'Insee relèvent d'une contractualisation. Il annonce qu'il saisira les deux cellules juridiques du ministère (DAJ et DPAEP), afin d'étudier la possibilité d'une contractualisation des enquêteurs (et possibilité de reconduite de ces contrats) qui travaillent régulièrement pour l'Insee, que ce soit à temps plein ou temps partiel. Pour les enquêteurs "occasionnels" le vacatariat resterait la règle.

La discussion a mis en évidence qu'il fallait mixer l'approche missions d'un socle pérenne / missions occasionnelles avec l'approche enquêteurs réguliers / enquêteurs occasionnels.

La définition de ces différents champs est renvoyée à des discussions enquêteurs-syndicats / direction à l'Insee.

Nous avons répondu être satisfaits de la démarche et souhaiter rapidement confronter le travail des cellules du ministère, et le travail de juristes côté syndical.

Passage à la PSOP en janvier 2010

Ce sujet a été plus longuement abordé à la réunion du 13 octobre, voir ci-dessous.

Pandémie de grippe H1N1

Lors du CTPHS du 8 septembre la direction de l'Insee s'était engagée à payer les enquêteurs en cas d'arrêt des enquêtes (déclenchement d'un plan pandémie), sous réserve de l'approbation du ministère. Nous avons donc demandé cette approbation en séance.

Le ministère répond qu'il ne peut donner une réponse sans la connaissance d'autres éléments : en effet, le déclenchement des éventuelles mesures d'arrêt d'enquêtes se fera après étude de la situation au niveau départemental. Il n'y aura donc vraisemblablement pas de décision d'arrêt des enquêtes au niveau national.

Il est également possible que la moindre gravité de cette épidémie aboutisse à de moindre décisions d'arrêts de travaux, en particulier des enquêtes...

A suivre

CR réunion syndicats-enquêteurs / direction du 13 octobre 2009

Étaient présents :

Pour la direction : la secrétaire générale, le chef de CAEMC, le chef de l'UMS); des responsables gestion et comptabilité; deux responsables de la division emploi.

Les Organisations Syndicales : CGT, SUD, CFDT, CGT-FO et CGC.

Des enquêtrices et enquêteurs des régions : Paca, Midi-Pyrénées, Basse Normandie, Lorraine, Ile de France, Rhône Alpes

Mouvement des enquêtrices et enquêteurs

Une déclaration a été faite sur la reprise du mouvement des enquêteurs sur la base revendicative des assises de juin 2009 (retrait du projet de centre d'appels téléphoniques, arrêt des embauches pour une charge de travail correcte....).

La secrétaire générale de l'Insee a répondu en disant que la décision de centre d'appels téléphonique était "irrévocable".

(rappelons que le 15 juillet la direction nous rétorquait qu'il n'y avait pas de solution concernant le salaire du mois de janvier car "techniquement il était impossible de faire autrement"....)

Passage à la PSOP (Changement du système de paie PSOP à partir de janvier 2010)

Rappelons qu'avec ce changement de paie, le temps entre le travail fait et la paie sera décalé : le travail réalisé au mois n sera payé en fin du mois n+1 et non plus au début du mois n+1 comme c'était le cas jusqu'à présent.

- ▶ Le problème se pose pour la période de transition
La direction de l'Insee, en lien avec la direction générale de la Trésorerie, propose une répartition du passage avec la solution d'un étalement du décalage :
Début janvier 2010 versement d'un acompte de 90%, puis solde de 10% à la fin du mois (*cet acompte ne devrait pas subir les retards habituels de la paie de janvier, nous dit la direction*).
Début février 2010 versement d'un acompte de 60%, puis solde de 40% à la fin du mois.
Début mars 2010 versement d'un acompte de 30%, puis solde de 70% à la fin du mois.

Suite à nos questions la direction a confirmé que l'acompte (puis le solde en fin de mois) versé début janvier 2010 prendrait en compte les enquêtes et relevés faits jusqu' au 20-22 décembre 2009.

Nous avons redemandé un étalement plus long du système proposé, sur 9 mois : la direction a répondu qu'elle essaierait de négocier un étalement sur 6 mois, pour ne pas surcharger les Dem et Sar qui auront à faire les traitements.

- ▶ L'autre problème se pose à l'embauche d'un-e nouvel-le enquêteur-trice : afin qu'il-elle ne patiente pas deux mois après avoir engagé des frais, nous demandons qu'un système d'acompte soit étudié.
- ▶ La discussion a mis au jour l'autre problème généré par le passage à la PSOP : le salaire du mois de novembre sera versé début décembre. Le salaire du mois de décembre 2009 sera pour partie versé début janvier, mais il sera estampillé, sur la feuille de salaire : "mois de janvier 2010".

En quelque sorte, le "mois de décembre 2009" disparaîtrait de la mention sur les feuilles de salaires (même si évidemment le travail fait sera lui payé). Nous demandons donc la recherche de solutions pour le calcul des droits sociaux (congrés maladies, retraites...) et du chômage, qui sont calculés sur des périodes, et bien souvent avec des droits-planchers et qui risqueraient de se voir amputés de la prise en compte d'un mois.

La direction s'engage à prendre les contacts nécessaires (un rendez-vous avec le Pôle Emploi est déjà prévu le 14 octobre) pour trouver des solutions. La réunion début novembre sera principalement consacré à ces sujets. Un courrier sera envoyé aux DEM et à chaque enquêteur, une fois le processus clairement établi.

Refonte de l'enquête emploi

Nous avons demandé une présentation de l'étude du sociologue réalisée au premier semestre 2009 : étant grippé, c'est la chef de la division Emploi qui en a fait la présentation.

La direction présente le rapport du sociologue (*voir en pièce jointe*), qui selon elle, coïncide dans ses grandes lignes, aux bilans et aux réponses des enquêteurs sur le questionnaire. Le rapport conclue aussi au fait que le questionnaire actuel ne serait "pas si mauvais". Mais il conclue également sur le fait que des reformulations sont inévitables (*le responsable de l'UMS déclare que ce constat va à l'encontre de la doctrine européenne de ne pas faire de reformulation, mais que l'Insee est prêt à être critiqué et à ne se soumettre à ces injonctions*).

La présentation a mis en évidence le contexte (nombre d'accompagnements réalisés) et les remarques sur la passation des questionnaires (les "mauvaises pratiques"), ainsi que les solutions proposées : en grande partie un travail sur les formations aux concepts, sur les cas atypiques, les présupposés sur les ménages, les proxys...

La discussion qui s'en est suivie a mis en évidence des dysfonctionnements plus généraux :

- ▶ le problème général de l'enquête emploi se reporte presque uniquement sur le travail de collecte des enquêteurs
- ▶ il y a une focalisation sur la passation du questionnaire et non sur l'ensemble du travail conception-passation finale auprès des enquêtés.
- ▶ la faible prise en compte de l'expérience des enquêteurs dans le processus initial de refonte (le travail du sociologue, qui n'a vu que 63 ménages, comptant autant que les bilans remplis par les enquêteurs). D'autant que cette faible prise en compte est tombée au moment de l'annonce du projet de délocalisation avec la création d'un centre d'appel téléphonique sur Metz.
- ▶ dans ces circonstances, il n'est pas étonnant que les enquêteurs aient le sentiment de "critiques" sur leur travail, plutôt que d'une démarche constructive à laquelle ils seraient associés. Des remarques sont faites sur le fait qu'il est difficile de mettre en évidence ce qu'est un proxy ou pas (exemple du proxy qui est finalement présent quand son conjoint répond pour lui...), sur le fait qu'un observateur modifie la relation enquêteur-enquêté, sur la première question de l'enquête...

Le responsable de la mission sur les enquêteurs (qui a assuré pendant 15 ans la direction du réseau ANACT) fait remarquer que le regard d'un sociologue ou d'un ergonome est forcément différent de celui qui est porté par la personne qui travaille

Nous demandons qu' enquêteurs, gestionnaires, concepteurs, et informaticiens participent à un groupe de travail pérenne, sur le modèle (toutes proportions gardées) de ce qui avait été mis en place lors de la mise en place de l'EEC en 2000.

La direction répond favorablement à cette demande, travail collaboratif à mettre en place début 2010.

La direction a ensuite présenté un calendrier de la refonte : le projet est reporté à début 2013 et non plus 2012 comme initialement. Des tests sont en cours sur la DR Nord Pas de Calais. Le module formation va être revu.

Notre demande de documents :

- ▶ Nous demandons la diffusion des rapports de stage effectués en Franche Comté : ces rapports ont été utilisés (ainsi que des enregistrements d'enquêtes téléphoniques) par le sociologue, qui les cite. La direction, plutôt frileuse à cette idée, étudie cette possibilité. La direction souhaiterait en effet ne pas diffuser les rapports en l'état, mais leur faire subir un toilettage. Ces rapports de stage n'étaient effectivement pas à l'origine destinés à être utilisés dans ce cadre. Mais la direction seule (et non les stagiaires en question) a pris la responsabilité des les utiliser tels quels, nous souhaitons donc en connaître la teneur initiale.
- ▶ Diffusion du rapport du sociologue, en priorité auprès des enquêtrices ayant participé à l'étude.
- ▶ Diffusion des résultats de l'enquête auprès des enquêteurs (fort taux de réponse), le tout accompagné d'une note d'explication du calendrier de la refonte de l'enquête emploi.

La direction informe qu'une mission a été confiée en Franche-Comté à une gestionnaire. Suite à la formation sur les enquêtes par téléphone certaines enquêtrices ont demandé à être écoutées lors de la passation de leur questionnaire téléphonique, afin d'avoir un retour et d'améliorer leur pratique. C'est le sujet de la mission, qui comprend également une synthèse de ces écoutes.

Charge de travail

La direction a fourni certains éléments (nombre de FA prévues pour les 2009, 2010, 2011) ainsi qu'un programme de travaux. Néanmoins nous avons beaucoup de retours d'enquêteurs qui disent avoir moins de travail. Nous avons des retours de DR où des enquêteurs supplémentaires ont été embauchés alors que ce n'était pas nécessaire. Nous demandons que toute l'attention soit faite sur la priorisation des enquêteurs du réseau pour les embauches concernant le RP (communautés et contrôles), gérés par les divisions population RP.

Pour les prix, nous demandons une présentation de la mission en cours sur les fichiers de sortie de caisse des magasins de la grande distribution, et les conséquences sur la charge de travail des enquêtrices prix, lors d'une réunion spécifique prix.

- ▶ La direction réitère sa doctrine : il faut favoriser le réseau existant et donc lui proposer en priorité le travail d'enquêteurs qui partiraient en retraite (ou démission).
- ▶ Sur les prix, la mission qui vient de débiter durera au minimum un an, voire plus. Au vu de la faisabilité (y compris la qualité), du côté juridique et du coût (les fichiers en question seraient achetés), ces relevés pourraient se substituer pour petite ou grande partie aux relevés réalisés actuellement par les enquêtrices.

Nos commentaires:

- ▶ La proposition de prise en charge par d'autres institutions du service statistique public est à étudier (gestion, type d'institution, convention...).
- ▶ Par contre nous avons dit notre mécontentement sur le sujet des prix : la direction pensait avoir été assez claire avec nous sur ce sujet. Cela n'est évidemment pas le cas! Là aussi, la direction devra se justifier sur la qualité de ce qu'elle proposerait : nous demandons à nouveau une enquête méthodologique à laquelle les enquêtrices participeront. La direction a reconnu que la rédaction pages 19-20 du document de septembre Insee Ambition 2015 pouvait entraîner des incompréhensions et des fausses rumeurs à ce sujet.
- ▶ Nous demandons des données supplémentaires sur la répartition des salaires (pour voir les réelles évolutions, notamment sur l'année 2009), et d'avoir les infos sur les FA agrémentées des barèmes afin de pouvoir mieux se représenter, en fonction de la rémunération des enquêtes, l'évolution des salaires en jeu, notamment pendant certaines périodes de l'année.

Centre d'appels téléphoniques

La direction présente ce projet comme acquis. Nous demandons qu'une enquête méthodologique soit mise en place pour étudier les conséquences sur la qualité entre le mode de passation actuel et le mode de séparation visite-appels téléphoniques.

La direction paraît réticente, et préférerait une étude pour mettre en place le plus efficacement le centre d'appels téléphoniques.

Nous expliquons que d'autres pays ont fait le choix de changements dans le mode de collecte : ils expliquent froidement qu'ils ont fait le choix budgétaire d'une qualité moindre, et ce au détriment de populations plus difficiles à enquêter. Nous voulons contraindre l'Insee à mettre en évidence des choix qui impliqueront de laisser de côté une partie de la population.

La direction émet la possibilité de faire cette étude (doubler les interrogations pour comparer), mais sans grand enthousiasme.

Ircantec

La direction nous avoue qu'effectivement, l'Insee n'a jamais cotisé pour les période de chômage indemnisé.

La question se pose d'une demande de la direction pour déposer un dossier auprès de l'Unedic : c'est en effet elle qui validera (ou pas) le dossier. Le problème est évidemment qu'il faudrait déduire 5,95% de cotisations supplémentaires sur le salaire, que l'Insee ne souhaite pas financer sur le budget enquêtes.

Ce n'est qu'un mensonge de plus des différentes directions précédents à qui nous avons posé la question et qui nous avaient assuré de la bonne prise en charge du problème.

Retraite après 65 ans

Sur ce sujet, la direction devra à nouveau étudier le dossier, même s'il semble apparaître que les raisons permettant aux fonctionnaires ou aux salariés du privé de travailler après 65 ans (pas assez de trimestres, 3 enfants...) ne sont pas accessibles aux non-titulaires.

Nous avons fait remarquer que cela n'est pas cohérent avec la politique gouvernementale...

Informatique

Nous avons demandé que lors des changements informatiques effectués sur les ordinateurs, les enquêteurs soient informés des changements que cela va impliquer sur leur poste.

Un bogue informatique a été découvert : un reset du poste Capi remet la date à 1999, or sous Windows XP seuls les administrateurs peuvent changer la date, ce qui implique un passage à la DR (en dehors du bogue, cela permet également à la direction d'empêcher les enquêteurs de changer la date et l'heure, et donc de connaître les heures de passation des enquêtes...).

DOM

Rémunération des enquêteurs des DOM : quid de l'attribution des 200€ des accords Bino pour les bas salaires (cela concerne les salariés touchant moins de 1,4 Smic). De plus, nous demandons l'obtention des "40%" spécifiques aux Dom, de la même manière que les autres agents.

La secrétaire générale a déclaré qu'elle répondrait à ces questions lors de sa visite dans les Antilles fin octobre.

Enquête patrimoine

Nous avons évoqué un problème de rémunération avec la direction, en particulier pour le paiement des questionnaires sur les indépendants avec patrimoine : des vérifications sont encore nécessaires.

Les exercices donnés aux enquêteurs sont contreproductifs.

Une question a été posée pour les protocoles spécifiques : la direction a répondu que ce champ mêlait deux types de population afin de respecter la confidentialité pour les ménages assujettis à l'ISF.

Une liste de questions a été posée en fin de séance, auxquelles nous espérons avoir les réponses à la prochaine séance :

- ▶ Semaines blanches prix : discussion sur les dates.
- ▶ Rémunération de l'enquête Emploi du Temps, sur le module DDC
- ▶ Taxe carbone : nous demandons à ce que les enquêteurs soient considérés spécifiquement eu égard à l'obligation, comme certaines professions, d'utiliser leur véhicule pour travailler.

Prochaine réunion avec la direction : mardi 3 novembre 2009 à 13h30

CR de la conférence téléphonique du 14 octobre 2009

Étaient présent-e-s : 17 enquêtrices et enquêteurs représentant 11 régions.

Régions représentées : Aquitaine, Auvergne, Franche-Comté, Île-de-France, Languedoc-Roussillon, Lorraine, Midi Pyrénées, Paca, Pays de la Loire, Poitou Charente, Martinique.

Les organisations syndicales CGT et CGT-FO étaient présentes. SUD et CFDT étaient excusés.

Les deux comptes rendus des réunions précédentes ont été présentés, ce qui a pris pas mal de temps. C'est pourquoi une conférence téléphonique sera organisée rapidement avant les vacances d'automne, le 22 octobre, de manière à décider de la continuation du mouvement, et surtout de la préparation des réunions annuelles enquêteurs qui vont bientôt débiter (la première sur les prix a eu lieu en Bretagne le 13 octobre...).

Rappelons que la mobilisation actuelle des enquêteurs a été décisive pour faire bouger la direction, par exemple sur le salaire du mois de janvier. Même si le renvoi tardif des enquêtes ne bloque pas la production d'indicateurs, la direction sait que les enquêteurs sont mobilisés, et cela compte!

Concernant le reste de l'Insee : la mobilisation autour des agents du CNI d'Aix a permis de contraindre la direction à créer une structure qui succèdera au CNI, afin que ces agents puissent continuer à travailler sur Aix.

Il faut le répéter : la mobilisation paie!

Actions décidées

Le mouvement continue selon les modalités :

- **Retenue jusqu'aux derniers mardis pour les EEC.**
- **Sur EEC (et EEC seulement), pas de communication des numéros de téléphone, pas de renseignements sur l'enquête à contacter, ne pas donner les IAJ et les ALD (en fin d'enquête), ne pas remettre les aires emplois tirées au sort, ne pas transmettre les enquêtes méthodo papier.**
- **Loyers et Charges retenue jusqu'à deux jours avant le dernier samedi de renvoi possible (noté dans le contrat).**
- **L'enquête Camme jusqu'au dernier délai de renvoi, partout où cela est réalisable collectivement.**
- **Envoi de message chaque semaine à la Dem :** « Je participe à un mouvement collectif de lutte contre le projet de délocalisation de la statistique publique, et en particulier contre la création d'un centre téléphonique d'appels. En conséquence je renverrai les enquêtes EEC, Loyers et Charges, Camme, au dernier moment ; et je ne renverrai pas les coordonnées en fin d'enquête, ni les classeurs en cas de contrôle d'EEC ».

Calendrier

- Mercredi 22 octobre : conférence téléphonique des délégué-es enquêteurs de 13h à 14h15
- Mardi 3 novembre: réunion syndicats direction Insee (13h30 / préparation 10h à la DG), principalement sur le sujet de la PSOP et de la qualité (rapport qualité réalisé par l'Unité Méthodologie Statistique).

A Paris, le 15 octobre 2009

ANNEXES FOURNIES PAR LA DIRECTION POUR LA RÉUNION DU 13 OCTOBRE 2009

Charge enquêteurs 2009		<i>Métropole</i>
Opérations	Période de programmation	Nombre de FA
CAE Test et méthodo	L'année	8 000
Camme (8 DR)	L'année	33 600
Loyers et charges	Janvier, avril, juillet, octobre	20 750
EEC	L'année	261 000
Module ad hoc	L'année	15 996
Cadre de vie et sécurité	Janvier à mars	25 500
SRCV-entrants	Mai, juin	3 000
SRCV-échantillon en réinterrogation	Mai, juin	9 700
Hid Institutions	Sept à Déc	9 960
Share (10 DR)	avril mai	2 108
Emploi du temps	Sept à décembre	4 084
TIC téléphone	Avril	7 000
Enq pilote SD (1 DR)	Jan, février	1 000
Patrimoine	oct à décembre	13 216
Total DEM		414 914
<i>RRP enquêtes de contrôles</i>	<i>de mars à mai</i>	<i>40 000</i>
<i>RRP recensement communautés</i>	<i>mars</i>	<i>6 500</i>
Total Général		461 414

Charge enquêteurs 2010		<i>métropole</i>
Opérations	Période de programmation	Nombre de FA
CAE Test et méthodo	L'année	8 000
Camme (8 DR)	L'année	33 600
Loyers et charges	Janvier, avril, juillet, octobre	18 200
EEC	L'année	319 500
Module ad hoc	L'année	36 000
Cadre de vie et sécurité	Janvier à mars	25 500
SRCV-entrants	Mai, juin	3 000
SRCV-échantillon en réinterrogation	Mai, juin	9 700
Emploi du temps	Jan à Septembre	9 916
TIC téléphone	Avril	7 000
SIP	Oct à Décembre	17 000
Bdf	Oct à Décembre	4 164
Enq pilote PIAAC (7 DR)	Avril à juin	4 000
Patrimoine	janvier	5 284
Total DEM		500 864
<i>RRP enquêtes de contrôles</i>	<i>de mars à mai</i>	<i>40 000</i>
<i>RRP recensement communautés</i>	<i>mars</i>	<i>6 500</i>
Total Général		547 364

Charge enquêteurs 2011		<i>métropole</i>
Opérations	Période de programmation	Nombre de FA
CAE Test et méthodo	L'année	8 000
Camme (8 DR)	L'année	33 600
Loyers et charges	Janvier, avril, juillet, octobre	18 200
EEC	L'année	324 000
Module ad hoc	L'année	25 000
Cadre de vie et sécurité	Janvier à mars	25 500
SRCV-entrants	Mai, juin	3 000
SRCV-échantillon en réinterrogation	Mai, juin	9 700
TIC téléphone	Avril	7 000
Bdf	janv à septembre	12 492
IVQ	nov, déc	5 000
PIAAC	nov, déc	5 000
Total DEM		476 492
<i>RRP enquêtes de contrôles</i>	<i>de mars à mai</i>	<i>40 000</i>
<i>RRP recensement communautés</i>	<i>mars</i>	<i>6 500</i>
Total Général		522 992

PART DES FRAIS D'APPROCHE DANS LA REMUNERATION TOTALE

En 2008, les enquêteurs de métropole ayant eu au moins une fiche de paye au cours de l'année et pour lesquels la rémunération annuelle est supérieure à 1000€ sont au nombre de 1007.

397 ont un pourcentage de frais inférieur à 20%

372 ont un pourcentage de frais compris entre 20 et 30%

187 ont un pourcentage de frais compris entre 30 et 40%

38 ont un pourcentage de frais compris entre 40 et 50%

13 ont un pourcentage de frais supérieur à 50%.

A noter que :

75 enquêteurs ont un pourcentage de frais inférieur à 10%

595 enquêteurs ont un pourcentage de frais inférieur à 25%

QUELQUES CHIFFRES

- 90 enquêteurs ont été recrutés en 2009 (les 8 premiers mois). La principale raison déclarée par les DR est la nécessité de recruter sur les nouvelles zones (ZAE ou grappes EEC). Autres raisons, le remplacement des départs à la retraite et les démissions.
- 47 enquêteurs sont sorties du réseau en 2009. Il n'est pas tenu compte des enquêteurs recrutés pour une seule enquête (extension régionale par exemple)
- Parmi ces enquêteurs, 24 concernés des départs à la retraite

Point sur l'accompagnement des enquêteurs (au 30 septembre 2009)

Directions régionales	Pas de demande	Personnes concernées	Entretiens conduits	Observations
Alsace	0			
Aquitaine	0			
Auvergne	0			
Basse-Normandie		2	2	Entretiens faits. Enquêtes jusqu'en 2011. Plus d'enquêtes fin 2011.
Bourgogne	0			
Bretagne	0			
Centre	0			
Champagne-Ardenne		2	2	2 entretiens. Une demande d'accompagnement : Mme X. Un contrat de superviseur et une prise en charge de formations lui ont été proposés
Franche-Comté	0			
Haute-Normandie	0			
Ile de France	0			
Languedoc-Roussillon		3		Peut-être 3 enquêteurs concernés. Entretiens en cours.
Limousin	0			
Lorraine		2	2	Le financement par l'Insee de la reconversion d'une enquêtrice était prêt mais c'est finalement le conseil général qui l'a pris en charge;
Midi-Pyrénées	0			
Nord-Pas-de-Calais		1		En instance la personne étant en congé maladie
Pays-de-la-Loire	0			
Picardie	0			
Poitou-Charentes	0			
Provence-Alpes-Côte-D'azur		3	3	1 demande d'aide à monter un commerce. Nous n'avons pas reçu de dossier.
Rhône-Alpes		5	5	5 entretiens faits. Le bilan de compétences demandé a été réalisé et financé hors Insee.
	14	18	14	

Programme d'enquêtes pour les années 2009-2015

(Point mis à jour le 01 octobre 2009)

Le contexte :

- La préparation du « tableau de bord »¹ de juillet 2008 avait été marquée par la **difficile prise en compte, pour les années 2009 et suivantes, des contraintes de moyens, en particulier de la contrainte pesant sur les crédits disponibles pour la rémunération des enquêteurs.** La préparation du « tableau de bord » de juillet 2009 a confirmé que **des déséquilibres de même nature rendent impossible la réalisation du programme tel qu'initialement prévu. Si le budget prévisionnel pour**

¹ Pour des raisons de commodité d'écriture (le plus moderne « exercice de programmation triennal » étant un peu long), ce vocable, tout suranné qu'il puisse paraître, a néanmoins été conservé dans cette note.

2010 n'est que de peu inférieur à la demande, les difficultés apparaissent par contre beaucoup plus sérieuses pour l'exercice 2011 ainsi que pour 2012 : le volume d'activité potentiel reste structurellement plus élevé que la ressource mais il est encore trop tôt pour mesurer l'écart pour 2012 et les années suivantes : d'une part on ne connaît pas encore le budget qui sera alloué à l'Institut dans le cadre du futur contrat pluriannuel et d'autre part il n'est pas exclu que des demandes d'extension de périmètre d'activité soient recevables (par exemple pour assurer l'extension progressive des enquêtes aux DOM et la couverture statistique de base de Mayotte², ou encore pour financer les tests de grande envergure qui seront nécessaires pour préparer le passage de l'enquête Emploi au protocole réadapté dans l'optique du passage au centre d'enquêtes téléphoniques prévu à Metz). La réunion de programmation triennale qui s'est tenue le 6 juillet a entériné plusieurs décisions importantes relatives au programme d'enquêtes :

- **Pour 2010 :**
 - on **renonce à mettre en œuvre la réserve** de fiches adresses qui avait été constituée afin d'augmenter la taille de l'échantillon de **Handicap Santé Institutions** dans l'hypothèse où le budget le permettrait.
 - On **confirme le lancement de Budget début octobre 2010.**
- **Pour 2011 :**
 - on **renonce** à assurer la maîtrise d'œuvre de l'enquête à huit semaines prévue dans le cadre du projet **ELFE**.
 - on **renonce** à assurer la collecte de la **troisième vague** de l'enquête **ERFI** (pour cette opération comme pour la précédente, l'INED devra se tourner vers une société privée³⁴).
 - on **renonce** à assurer l'**extension de SHARE** à toutes les régions : un échantillon sera livré à l'IRDES pour une éventuelle réalisation de cette extension par le privé. Il est toutefois probable que l'Insee continue à réaliser l'enquête sous sa forme actuelle en 2011, pour la dernière fois ; l'INSEE se désengagerait de l'opération pour les années ultérieures, l'IRDES reprenant à sa charge l'intégralité de ce panel⁵.
- **Pour 2012 :**
 - Une première décision a été prise : **on diffère le passage des Dom à l'enquête Emploi en continu** à janvier 2013.

Programme 2009 (pour mémoire)

- **Enquêtes pérennes et assimilées**
 - **Loyers et charges⁶, enquête Emploi -EEC⁷-, CAMME , recensement des communautés**
 - **Cadre de Vie et Sécurité** (il n'y a pas de nouveau module à la place du module violence intraconjugale, qui, vu la réussite de 2007 et 2008, est rendu pérenne)
 - **Share**. La collecte 2009 est essentiellement consacrée à un nouveau questionnaire, biographique (dit « SHARELIFE »), le questionnement actuel étant réduit par ailleurs -usage de données antérieures pour les réinterrogations-. Tant la France que nos partenaires européens semblent s'orienter vers une collecte régulière (intervalle biennal). Le calendrier le plus probable, au-delà de l'édition 2009, conduirait à une édition en 2011 (printemps), puis en 2013 (même période)⁸. Il faudra donc assurer un suivi d'adresse dans les intervalles.
 - **TIC** : Comme pour l'enquête Camme, l'étude des éventuels biais d'une approche téléphonique, conduite à partir de l'enquête méthodologique réalisée en face à face en 2008, n'a pas montré la nécessité de rééditer une telle opération complémentaire dans un avenir proche, ce qui justifie a posteriori la décision qui avait été prise de se contenter de l'approche téléphonique pour 2009. Une opération analogue, mais à partir d'une collecte

² La nature de cette couverture statistique n'est pas abordée dans cette note : il semble toutefois réaliste d'anticiper une demande s'adressant à l'Institut dès 2010, ce qui ne pourrait, en l'absence de mesures spécifiques, que contribuer à accentuer le déséquilibre évoqué. Parmi les demandes envisageables : pérenniser l'enquête Emploi -dont une première édition a été collectée en 2009-, réaliser l'enquête Budget en même temps qu'en métropole, puis l'enquête Logement et l'enquête Santé. Il semble qu'il y ait une demande pour réaliser IVQ, mais la faisabilité d'une telle opération n'a pas été étudiée à l'heure actuelle.

³ En conséquence, le programme des tests est allégé.

⁴ Suite à l'annonce faite de ces réductions, l'Ined a fait connaître les difficultés que cela lui posait, tant pour ERFI3 que pour Elfe. Des solutions « mixtes » sont à l'étude, l'Insee assurant la maîtrise d'œuvre comme habituellement, mais l'Ined recrutant les enquêteurs.

⁵ Les discussions conduites avec l'IRDES pendant l'été ont conduit à entériner cette dernière solution : l'Insee assure la partie « historique » de Share pour 2011.

⁶ Le passage au nouvel échantillon (Octopusse) pour Loyers et Charges se fera au T4 2009. Les particularités des nouveaux échantillons rendront alors impossible la restriction de la collecte aux zones urbaines. Une petite augmentation d'échantillon a donc été décidée pour couvrir les zones rurales sans dégrader la précision de la mesure de l'évolution des loyers en zone urbaine. Compte tenu des petits effectifs des échantillons entrants, seules certaines ZAE sont impactées : les zones tirées ont été communiquées aux DR fin avril.

⁷ L'augmentation de 50 % de l'échantillon Emploi se fait avec un échantillon complémentaire entrant par sixième chaque trimestre à partir de janvier 2009. On rappelle que l'augmentation est variable d'une DR à l'autre, selon les caractéristiques de l'échantillon antérieur.

⁸ La collecte au printemps, décidée pour 2009 pour des raisons budgétaires et pour éviter le risque d'avoir à « essayer les plâtres » avec un datamodèle insuffisamment rodé, est en léger décalage par rapport aux dates retenues dans les autres pays (entre novembre n-1 et avril n). Un retrait progressif de l'Insee a été acté. Partiel en 2011, il serait total en 2013.

multimode (postal papier et internet) a été étudiée ; elle sera réalisée en 2010 et, si les résultats sont de bonne qualité, pérennisée pour les années suivantes.

- **SRCV** : depuis sa rénovation (2008), l'enquête comprend un corps identique chaque année et des modules tournants (à un rythme triennal). Le thème abordé dans les modules IS (indicateurs sociaux) en 2009 (puis 2012...) concerne les pratiques culturelles, sportives et les loisirs. En 2010, 2013...on étudiera la mobilité sociale, la santé, et les contacts avec les proches. En 2011, 2014 on reviendra à un questionnaire sur la vie associative, la participation sociale et les relations professionnelles, comme en 2008. Le module européen porte sur les privations.

- Le panel **EVA**

Remarques : 1. la **complémentaire Emploi porte sur l'entrée dans la vie adulte**

2 Malgré une potentielle difficulté de cohabitation avec l'enquête CVS et, ponctuellement, avec les enquêtes Sans Domicile ; il a semblé possible de concilier toutes les exigences, au prix, éventuellement, d'une redéfinition des champs de compétence des DEM et des équipes RP et donc **à partir de 2010, le recensement des communautés sera synchrone avec le recensement des ménages ordinaires.**

- **Enquêtes ponctuelles**

- **Patrimoine** : La collecte est prévue du 19 octobre au 19 décembre. Au début, le projet comprenait l'introduction d'une dimension panel, avec un renouvellement par tiers et des interrogations tous les trois ans : suite à une certaine réserve de la Banque de France et au contexte nouveau créé par le doublement de l'EEC, ceci a été abandonné. L'enquête a donc été conçue pour être réalisée en une seule fois, à un rythme qui restera quinquennal. Il ne devrait donc pas y avoir de suivi d'adresse pour cette opération. La présence du conditionnel est justifiée par une évolution toute récente de la demande venant de la Banque de France et de la Banque centrale européenne, qui réaffirment qu'au niveau européen les enquêtes patrimoines devraient être réalisées à un rythme triennal. L'idée d'un panel ressurgit donc : il semble que l'on ne puisse, pour des raisons de nature juridique (opportunité au CNIS, dossier CNIL), réintroduire dans le bref laps de temps qui reste avant le démarrage de la collecte réintroduire la dimension panel initialement prévue ; mais ceci reste à confirmer. Le plus probable est que la France ne satisfasse exactement les exigences européennes qu'à partir de la future édition (2014-2015 ?). Par ailleurs l'enjeu de la présente édition sera de mieux détailler le haut de la distribution des patrimoines, d'où la mise au point de protocoles de collecte spécifiques pour une partie de l'échantillon, afin de tout faire pour éviter des taux de réponse très faibles de la part des ménages très riches. L'enquête aura lieu pour la première fois dans certains DOM. Un financement du secrétariat d'état à l'outremer a été obtenu pour financer des extensions à la Réunion et à la Guadeloupe (la collecte se poursuivra, pour ce complément, début 2010⁹). L'enquête n'aura pas lieu en Guyane et ne sera réalisée en Martinique que sur un échantillon de petite taille, en rapport avec la population de ce département. En métropole et à la Réunion, l'échantillon sera tiré dans le fichier fiscal de la taxe d'habitation ; il sera tiré, dans les Antilles, dans les enquêtes annuelles de recensement, avec un travail spécifique de cartographie réalisé sur l'échantillon tiré pour faciliter le repérage¹⁰.
- **Emploi du temps** (enquête à vagues, sur un ensemble de 12 mois -vu la saisonnalité des phénomènes à mesurer- avec un démarrage en septembre) avec un module sur la **prise de décisions au sein des couples** (DDC). L'enquête comprend deux visites avec dépôt de carnet.. Pour le sous-échantillon incluant DDC, dans les cas les plus complexes, une troisième interrogation téléphonique pourra être réalisée. Le démarrage de l'opération, initialement prévu en mai, a été repoussé à la mi-septembre pour les raisons de nature budgétaire évoquées supra. Les Dom réaliseront l'enquête pour la première fois sans la partie DDC et sans extension régionale, voire même avec une collecte sur échantillon réduit pour certains départements : plus précisément, pour la Réunion, l'échantillon reste dimensionné à ce qui doit permettre d'atteindre l'objectif de 500 répondants, les interrogations étant réparties sur la totalité de l'année 2010 (en léger décalage par rapport à la métropole pour éviter des problèmes de surcharge en fin d'année 2009 dus à MFV). Pour les trois départements des Antilles-Guyane, l'échantillon sera celui qui découle normalement de l'application du taux de sondage métropolitain à la population de chaque département (ce qui conduit à environ 80 fa en Guadeloupe et à la Martinique et une petite cinquantaine en Guyane) ; pour des échantillons de si petite taille, la répartition sur les 52 semaines d'une année n'est pas envisageable ; la collecte sera concentrée sur le second semestre, pour des problèmes de charge. Seule une saison sera donc observée.
- **Handicap-Santé Institution** du 5 octobre au 20 décembre. Les mesures d'accompagnement psychologique des enquêteurs qui devraient être mises en place pour toutes les enquêtes seront particulièrement utiles pour cette opération. Il est prévu que l'opération couvre les DOM (sauf la Guyane : en effet les institutions entrant

⁹ Pour les Antilles, un décalage du début de la collecte de deux semaines a été autorisé pour éviter un chevauchement des formations Patrimoine, MFV et HSI.

¹⁰ L'idée d'un tirage dans les enquêtes cartographiques comme pour les autres enquêtes a été abandonnée car on n'aurait pas ainsi disposé de variables nécessaires à la stratification de l'échantillon.

dans le champ de l'étude sont en petit nombre outre-mer, surtout en Guyane, et une collecte y serait trop coûteuse en regard du gain attendu). L'échantillon est maintenant défini : dans chacun des trois dom retenus, la taille est intermédiaire entre ce que l'on a quand on raisonne proportionnellement à la population du département et ce que l'on avait défini pour les enquêtes ménages habituelles (les 500 fa réussies « financées » par la DSDS).

Une interrogation téléphonique des structures par les DR s'est achevée début juillet : elle avait pour but de valider le fichier des structures communiqué par la DREES et obtenir les coordonnées des interlocuteurs à contacter pour la réalisation de l'enquête proprement dite.

- Une **opération pilote** destinée à préparer l'enquête **Sans domicile** (cf. programmes 2011 et 2012) a été réalisée en janvier-février à Toulouse. Il s'agit d'une opération au périmètre géographique réduit mais qui, sous tous les autres aspects, est une enquête à part entière (avec exploitation). Environ 500 à 700 répondants étaient visés : la collecte a permis d'obtenir 525 questionnaires remplis. Initialement l'objectif était de valider l'hypothèse que les sans-abri interrogés dans la rue ont bien le même profil que ceux interrogés dans les services de restauration et la conduite de deux protocoles différents en parallèle était prévue : ceci a été abandonné et un seul protocole a été retenu, l'objectif étant surtout de tester si l'extension de la collecte à de nouveaux services (par rapport à 2001, les maraudes, les services de petit déjeuner) est techniquement possible et rentable en matière de couverture de champ. Certaines associations, lors des tests, s'étaient révélées hostiles à l'enquête, par crainte d'utilisation déviée des données (de tels comportements n'avaient pas été observés lors de la précédente enquête sur ce thème) : ceci a été confirmé lors de la collecte de l'opération elle-même puisque deux structures ont refusé.
- **l'enquête « Migration, Famille et Vieillesse » (MFV)** : les DOM n'ayant pas fait l'enquête TéO, ni l'enquête ERFI, c'est l'enquête MFV qui remplira dans leur cas une fonction analogue. Cette opération, développant une enquête Famille réalisée il y a quelques années à la Réunion, s'inspire donc aussi de TéO et de ERFI ; elle porte sur les sujets suivants : immigration, discrimination, vieillissement, mais aussi insertion des jeunes, monoparentalité, fécondité précoce. La collecte devrait avoir lieu à cheval sur 2009 et 2010 (début prévu 1/10 2009). L'échantillon est très important (22 000 fa en totalité ; on vise 4000 répondants par DOM), ce qui conduit à un programme chargé pour les services correspondants sur ces 2 années. Les Dom doivent en effet réaliser MFV alors même qu'ils font les enquêtes nationales Handicap-Santé Institutions et Patrimoine pour la première fois et qu'ils doivent aussi préparer l'enquête EDT (cf supra) ainsi que l'évolution de l'enquête Emploi¹¹. Le comité du Label a fortement approuvé cette enquête qui aura le visa la rendant obligatoire.

Remarque : 1 . Annulation de l'enquête de mesure de la qualité du RIL

Le département de la démographie n'ayant pu affecter les moyens nécessaires à la réalisation de cette enquête qui devait de plus faire l'objet d'une rénovation, cette opération est suspendue pour un an. La version rénovée est prévue pour 2010. Des enquêtes d'initiative locale pourront être conduites dans certaines régions.

2. Tests de la refonte de l'enquête Emploi : la réflexion sur l'amélioration du questionnaire de l'EEC est désormais presque achevée et un projet a été présenté pour discussion au comité directeur : le toilettage du questionnaire sera assez marginal, car il n'est pas apparu de défauts majeurs. Il y aura toutefois quelques nouvelles questions, d'autres qui disparaîtront ainsi que des modifications dans les règles de filtrage. Des premiers tests sont prévus en octobre-novembre.

Programme 2010

• Enquêtes pérennes et assimilées

- **Loyers et charges**¹², **enquête Emploi -EEC-**, **CAMME** (avec un échantillon complémentaire à réaliser par voie postale et internet), **Recensement des communautés** (qui se fera en même temps que le RP ménages ordinaires cf. supra)
- **Cadre de Vie et Sécurité** (identique, dans ses grandes lignes, à 2008 et 2009 ; l'éventualité d'un nouveau « module tournant » semble abandonnée mais la demande a été faite d'introduire un petit nombre de questions nouvelles relatives au thème de la cyberdélinquance et à celui des menaces). Une opération pilote est prévue à la Réunion au deuxième semestre ; outre son intérêt spécifique pour la Réunion cette opération permettra aussi de tester la faisabilité de l'extension de l'enquête aux autres DOM.
- **TIC** (comme en 2009, par téléphone, sans face à face, mais avec un échantillon complémentaire à réaliser par voie postale et par internet)

¹¹ Sur ce dernier point, pour les DOM, ce qui est en projet, c'est une réalisation de l'enquête Emploi en continu (le passage devait se faire au 01/01/ 2013, mais avec des tests préliminaires en 2010 et 2011).

¹² L'extension aux DOM de l'enquête est prévue selon le calendrier suivant : juillet 2010 en Guadeloupe, un an plus tard pour les autres doms. La taille des échantillons est à l'étude : un échantillon de l'ordre de 300 fa par Dom est envisagé, avec la possibilité de l'augmenter en cas de demande locale.

- **SRCV** (avec un **module** sur les **décisions au sein du couple**)
- Le panel **EVA**

Remarque : la **complémentaire Emploi** portera sur la **conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale** (réédition de 2005 amendée). Le module ad-hoc 2010 intégrera notamment des questions sur les services de garde des enfants, la prise en charge par les ménages des personnes dépendantes, l'utilisation des congés parentaux et la flexibilité des horaires de travail des salariés.

- **Enquêtes ponctuelles**

ELFE (Étude longitudinale française sur l'enfance) : l'Insee a déclaré forfait pour la réalisation de la collecte ; l'Institut se contentera de livrer les données de l'EDP à l'INED pour enrichir le fichier de collecte. L'INED devra, dans ce contexte, faire appel à une société privée pour la réalisation de la collecte¹³¹⁴.

- **Emplois du temps et Emplois du temps complémentaire** : poursuite de la collecte de l'enquête lancée en septembre 2009 ; la collecte devrait s'achever à la mi septembre. Par ailleurs le rapport Sen-Stiglitz (pas encore paru mais dont les principaux éléments sont déjà connus) recommande d'utiliser les enquêtes Emplois du temps pour mieux approcher l'utilité des individus, en qualifiant chaque activité selon son degré d'agrément. Il a donc été décidé de rajouter aux vagues 4 et 5 un échantillon complémentaire -1000 répondants- doté d'un carnet complété par une colonne permettant à l'enquêté de porter une appréciation sur chaque activité mentionnée selon qu'elle est agréable, neutre ou pénible. Le module DDC ne serait pas activé pour cet échantillon complémentaire. La formation des enquêteurs serait faite sous forme d'une note écrite qui leur serait envoyée.
- **Budget de famille** : enquête à vagues, étalée sur 12 mois, la collecte débutant peu après la fin de EDT -soit début octobre. Elle sera allégée sur la partie revenus, grâce à l'usage des données administratives et sera réduite à 2 visites, avec un carnet limité à une semaine. Les Dom feront tous l'enquête, avec des échantillons renforcés pouvant aller jusqu'à des extensions départementales.
- **IVQ (Information et Vie quotidienne)** : initialement prévue en fin d'année, sera repoussée d'un an (cf infra) ; à noter qu'un **test-pilote de Piaac** (cf infra) sera conduit en avril-mai 2010 sur un échantillon de l'ordre de 4 000 fa (la taille de l'échantillon, importante pour un pilote, a été fixée selon deux critères : d'une part il nous est demandé de fournir au minimum 1200 répondants dont 800 ayant réalisé les exercices selon le protocole entièrement informatisé -i.e. avec l'enquêté devant se débrouiller complètement en manipulant seul l'ordinateur qui le guidera dans la suite des exercices ; d'autre part il est souhaitable d'avoir un nombre assez grand de répondants pour pouvoir tirer un bilan scientifique de l'opération). Pour cette opération pilote, sept DR ont été sollicitées et ont accepté de participer...
- **SIP (Santé et Itinéraire professionnel)** ; Initialement, cette opération devait n'être que la réédition en réinterrogation des répondants de 2006 ; avec donc un échantillon réduit, de l'ordre de 14 000 fa). Cette enquête est désormais sollicitée pour fournir des indicateurs sur le stress au travail¹⁵ (suite aux conclusions du rapport Nasse-Légeron sur ce thème). Le questionnaire a donc été enrichi d'un module supplémentaire sur ce thème, d'une durée légèrement inférieure à 10 minutes. L'échantillon devra aussi être rafraîchi par un échantillon d'entrants (de l'ordre de 3 000 fa¹⁶), pour fournir une représentation non biaisée de la population 2010. L'opportunité de réaliser une partie de ce rafraîchissement dans les DOM est à l'étude. Une réédition ultérieure de l'opération (tous les deux ans ?) n'est pas à exclure mais sous une forme remaniée que l'on désignera désormais sous le nom **Santé et Conditions de travail**. L'édition 2010, prévue pour être réalisée à l'automne, ne ferait que préfigurer le dispositif définitif, le collègue scientifique chargé d'en proposer les contours précis devant rendre ses conclusions au cours du premier semestre 2010. Il n'y aura donc pas de suivi d'adresse des répondants de SIP 2010.

Remarques : * Dans le cadre de **l'amélioration de l'enquête Emploi**, l'extension de la collecte à certaines communautés a été étudiée. Elle n'est plus désormais d'actualité. Des estimations seront élaborées à partir des enquêtes de recensement. Par ailleurs, il faudra réaliser courant 2010 et 2011 divers tests du nouveau questionnaire, à la fois en première visite et en réinterrogation. Initialement il était prévu, pour la métropole, un **test** de l'ordre de 1000 répondants en octobre 2010, qui serait suivi trois mois plus tard d'un test en réinterrogation, avec pour la moitié de l'effectif une interrogation téléphonique correspondant aux interrogations intermédiaires et pour l'autre moitié une interrogation en face à face correspondant à une dernière interrogation, avec module ad hoc. Pour chacun des Dom, il avait été émis le souhait de réaliser un test de 200 questionnaires réussis par département, au

¹³ ELFE est également prévue pour être réalisée dans les DOM, ce qui ne simplifie pas la réalisation par le privé.

¹⁴ Voir note 4 (probabilité de « résurrection » de ELFE. En tout état de cause, une réalisation de l'enquête en 2010 est désormais exclue, en particulier pour des raisons liées au délai nécessaire à la blaisification de l'enquête.

¹⁵ Plus précisément, les risques psychosociaux au travail.

¹⁶ Ou 4000 fa pour obtenir 3000 répondants, la décision n'est pas encore prise.

deuxième semestre. Le dernier comité directeur de la refonte a entériné le report de l'atterrissage du projet de janvier 2012 à janvier 2013. Le calendrier des tests sera donc revu avec un report de quelques mois pour chaque opération : le nouveau calendrier n'est pas encore arrêté.

* L'abandon, pendant la première vague d'enquêtes du nouveau recensement, des traditionnelles enquêtes complémentaires, ayant toujours été considéré comme provisoire, il est prévu de réaliser en 2011 pour la **première fois depuis la rénovation du recensement une enquête complémentaire** analogue à ce qui était fait dans le passé (cad en dépôt-retrait). Pour la première édition, il s'agirait d'une enquête Famille inspiré du modèle de l'opération 1999 (Etude de l'histoire familiale). Au niveau du questionnement, la partie concernant les langues au RP99 serait supprimée. En contrepartie, l'enquête s'intéresserait au mode de garde des enfants ainsi qu'à la multi-résidence.

Dans le cadre de la préparation de cette **enquête Famille et Logements** 2011 (cf infra), une opération pilote devrait être réalisée auprès de 7 directions régionales, en complément de l'enquête annuelle de recensement 2010. Elle devra tester la faisabilité de l'association d'une enquête complémentaire au nouveau recensement, compte-tenu du nouveau contexte de partenariat Insee-communes et de l'échantillonnage des EAR. L'incertitude qui, jusqu'à récemment, pesait encore sur cette opération pilote, semble levée.

* La rapide diffusion des accès internet auprès des ménages rend désormais possible la réalisation d'enquêtes recourant à ce vecteur. Le projet d'une collecte du recensement faisant appel à internet est en cours de concrétisation ; l'enquête auprès des non répondants de l'enquête Emploi offre désormais la possibilité au ménage qui n'a pu être contacté en face à face de choisir entre une réponse par questionnaire papier et une réponse via internet. La réalisation, parallèlement à l'enquête Tic, d'une opération complémentaire par courrier et internet (cf. supra) permettra d'avoir de premières informations sur les éventuels « biais de mode ». Ces biais étant susceptibles de varier selon le sujet étudié, il a été décidé de lancer au premier semestre (vraisemblablement au premier trimestre) une opération méthodologique de plus grande ampleur consistant à faire remplir par un échantillon de personnes le questionnaire de la précédente enquête Logement (en totalité ou en partie) par internet. Ceci permettra de mesurer le degré d'acceptation de ce type de questionnement dans les diverses strates de la société et, par comparaison avec les résultats de la précédente enquête, de mesurer l'ampleur des éventuels biais liés au mode d'interrogation. L'opération s'accompagnera d'une analyse des expériences de même nature réalisées à l'étranger. L'ensemble du dossier permettra de décider sur des bases expérimentales solides de la place à réserver à moyen terme aux enquêtes par internet dans le dispositif général d'enquêtes ménages.

Programme 2011

• Enquêtes pérennes et assimilées

- **Loyers et charges, CAMME, recensement des communautés**
- **Cadre de Vie et Sécurité** : Une réduction d'échantillon est peut-être envisageable « scientifiquement » mais il n'y a pas signe actuellement d'une telle proposition au niveau de la demande « politique ». **L'extension aux Dom** devra être envisagée, à coût constant, donc avec réduction de l'échantillon métropolitain, si du moins le pilote réalisé en 2010 à la Réunion en démontre la faisabilité.
- **Share** (cf. 2009) : compte tenu de la place que cette opération est appelée à tenir dans l'observation du vieillissement au niveau européen, l'opportunité d'augmenter la taille de l'échantillon et surtout de l'étendre à l'ensemble des régions ne fait pas de doute. Mais la contrainte sur les crédits en titre 2 ne permet pas à l'Insee de s'engager dans cette extension. Une difficulté supplémentaire pourrait provenir d'une demande de rajouter pour ces ménages entrants d'autres tests biologiques (prélèvement d'une goutte de sang, collecte d'un cheveu..) qui pourraient s'avérer difficiles à réaliser par notre réseau d'enquêteurs. Lors d'une réunion toute récente du consortium concepteur, l'idée a été émise de commencer le panel, pour le nouvel échantillon d'entrants, non par la première visite traditionnelle, lourde, avec les exercices physiques et intellectuels, mais par le questionnaire biographique Sharelife qui est mieux accepté ; les parties de questionnement plus complexes seraient réalisées ultérieurement, une fois réalisée la fidélisation du répondant. Un autre allègement est à l'étude, consistant à n'interroger qu'un seul individu par ménage. Mais les décisions définitives ne sont pas encore prises. L'INSEE se désengagerait progressivement de l'opération qui serait reprise entièrement par l'IRDES et un sous-traitant privé.

- TIC

- **SRCV** (le sujet du **module ad hoc** serait sur la **transmission de la pauvreté**)
- Le panel **EVA**

- Remarques :

* la **complémentaire Emploi** porterait sur l'**emploi et les handicapés** (réédition de 2002 ou 2007 ?)

- **Enquête Famille et logement** : Si l'opération pilote se révèle positive et si les conditions de financement de l'opération sont réunies, cette enquête sera lancée en parallèle de l'EAR.

- **Enquêtes ponctuelles**

- **Budget de famille** (enquête à vagues, jusque fin septembre).
- **PIAAC (Programm for the International assesment of adult competencies)** : projet OCDE sur la mesure des compétences. Pour la collecte, l'OCDE avait affiché comme objectif le printemps 2011. Les premiers travaux de préparation ont montré l'importance des phases de test, et donc la nécessité d'avoir du temps pour intégrer les enseignements de ces tests dans le protocole. Il s'agira en effet d'une opération complexe (soit une visite longue -de l'ordre de 1h50 - soit, ce qui aurait la préférence de la France mais n'est pas à l'heure actuelle envisagé par le consortium concepteur, deux visites d'environ 1 heure chacune, la première consacrée à la résolution des exercices, la seconde à la biographie et à la partie JRA¹⁷). Par contre, l'échantillon visé n'est pas très important (de l'ordre de 5000 répondants¹⁸) et ne concerne que la métropole.
Suite aux demandes de plusieurs pays, le calendrier initialement préconisé par l'OCDE, beaucoup trop tendu, a été légèrement revu, mais insuffisamment de l'avis français. Malgré cela, la France a décidé de participer à l'opération. Pour offrir toutes les garanties, l'INSEE s'est engagé à faire à peu près à la même période une enquête IVQ selon la méthodologie éprouvée pour documenter la sensibilité des résultats au protocole. Selon le calendrier actuellement retenu par l'OCDE, la collecte de Piacac devrait avoir lieu entre octobre 2011 et fin mars 2012. Le début d'année 2012 étant particulièrement chargé (avec Sans domicile se rajoutant à CVS), il faudra éviter autant que faire se peut les mois de janvier et février 2012. Si aucun décalage ni aucun retard ne se produit pour PIAAC, on pourrait donc réaliser cette opération fin 2011, avec IVQ se déroulant soit pendant la même période soit en léger décalage au printemps 2012 (selon les disponibilités budgétaires). Si la préparation de PIAAC conduisait à un décalage par l'OCDE, on ferait Piacac au printemps 2012, avec une opération IVQ soit en simultané soit, plus précocément en octobre-novembre 2011.
- **IVQ (Information et Vie quotidienne)** : comme on vient de le dire, collecte au plus tôt en octobre ou novembre 2011, voire début 2012. ; tous les DOM devraient faire l'opération (mais sans extension, sauf éventuellement pour la Guyane, qui ferait l'enquête pour la première fois, si du moins on confirme le projet de faire IVQ dans ce département). Le protocole antérieur serait reconduit ; il est toutefois possible que l'on ajoute un exercice passé par tous pour améliorer la robustesse des estimations de compétence, et que l'on remplace certains des exercices actuels du module « haut » par des exercices proposés dans le cadre de PIAAC (cf. supra) pour être en mesure de documenter au mieux l'influence du type de protocole sur les résultats, IVQ servant ainsi en quelque sorte de référence pour interpréter les résultats de Piacac. La possibilité de réduire l'échantillon, grâce à un ciblage plus efficace selon le diplôme, rendu possible par la fraîcheur de l'information désormais disponible dans la base de sondage, est actuellement à l'étude. Pour faire face aux exigences budgétaires, on pourrait aussi être amené à limiter fortement le volume des extensions régionales, en dépit d'une demande particulièrement forte des Préfectures et de l'ANLCL pour des indicateurs territorialisés (plusieurs demandes d'extensions sont d'ores et déjà parvenues à l'Insee !). Il n'est pas envisageable toutefois de descendre au dessous d'un échantillon global de l'ordre de 8000 répondants (soit environ 12 000 fa).

Remarques :

- **ERFI** : la troisième vague de ERFI, selon le protocole initial, aurait été à réaliser en fin d'année (sur les seuls répondants de la deuxième vague ; le suivi d'adresses étant assuré par l'INED). La décision a été prise de renoncer à cette opération (le transfert de l'échantillon nominatif avec les données antérieures, en vue d'une réalisation de la collecte par le privé sous la direction de l'INED, est rendu possible par la nouvelle loi sur les archives)¹⁹.
- **Sans domicile : enquête auprès des structures.** Même si la question de la mise en place d'un répertoire pérenne des structures est envisagée dans un cadre européen, cela ne devrait pas nous dispenser de réaliser en janvier-février-mars une enquête (téléphonique) auprès des structures d'accueil (semblable à ce qui a été fait lors de l'édition précédente), pour améliorer la qualité des fichiers administratifs (Finess..) et les compléter de variables utiles au tirage. Cette opération ne concerne que les gestionnaires en DEM, pas les enquêteurs
- **Logement** : la collecte ne pourra avoir lieu avant fin 2012
- **AES (Adult education survey)** : initialement prévue en 2011 ; sera sans doute repoussée en 2012 (cf infra).

¹⁷ Questionnaire sur les compétences requises au travail (Job Requirement Approach) qui a fait l'objet d'un test dans quelques DR en 2008.

¹⁸ A la lecture des dernières éditions du cahier des charges, il semble que ce qui soit demandé aux pays c'est d'interroger un échantillon qui conduise à une précision des résultats équivalente à celle obtenue avec un échantillon de 5000 répondants provenant d'un sondage aléatoire simple. Les calculs permettant de dimensionner de façon précise l'échantillon tiré d'Octopusse aboutissant à ce résultat ne sont pas encore achevés.

¹⁹ Cf note supra relative à la possibilité de réaliser cette opération avec une embauche par l'Ined de nos enquêteurs. Si cette possibilité se concrétisait, on pourrait avoir à réaliser Elfe en 2011.

- **EPSS** (European program of social surveys) : cette nouvelle dénomination désigne le cadre européen dans lequel devront s'intégrer les modules ad hoc des enquêtes existantes (Emploi, SRCV...) et un support nouveau pour des modules ou mini-enquêtes spécifiques (nouvelle forme de l'enquête naguère dénommée E4SM, puis EHS). Les détails n'ont pas encore été validés au niveau d'Eurostat. Précédemment deux organisations ont été à l'étude, l'une en continu sur l'année, l'autre sur la base de quatre périodes de collecte réparties au cours de l'année, C'est plutôt la seconde qui devrait être retenue, mais avec sans doute de la souplesse laissée aux divers pays. Le règlement ne serait contraignant que pour les années 2013 et suivantes. L'opération devrait connaître une montée en charge progressive en 2011 et 2012, avec peut-être des tests en 2010. Une autre manifestation de l'incertitude qui pèse sur cette opération vient d'être donnée lors de la préparation de la première enquête nouvelle à entrer dans ce cadre (i.e. une opération destinée à mesurer la connaissance qu'a le consommateur des dispositifs de protection de la consommation) : alors qu'il avait jusqu'alors toujours été annoncé que la collecte serait entièrement téléphonique, le questionnaire inclut la reconnaissance visuelle de logos ! Le plus probable est que ces opérations, surtout celles qui seront entièrement téléphoniques, ne soient pas réalisées par l'Insee, qui ne devraient pas répondre aux appels d'offre lancés par Eurostat, au moins pour les premières éditions, tant que le centre d'enquêtes messin ne sera pas opérationnel. Lors de la toute dernière réunion des directeurs des statistiques sociales à Eurostat d'autres difficultés d'ordre institutionnel ont été soulevées, rendant encore plus problématique la mise en place de ce dispositif.

- Programme 2012

• Enquêtes pérennes et assimilées

- **Loyers et charges** (à cette échéance, le projet d'obtenir les données sur le logement social à partir d'une enquête auprès des organismes bailleurs devrait être opérationnel, ce qui va modifier les conditions de réalisation de l'enquête ménage elle-même), **CAMME, recensement des communautés**
- En ce qui concerne l'**enquête Emploi -EEC-** : le démarrage de l'enquête « renouvelée » (nouvel échantillon, questionnaire retravaillé...) pourrait avoir lieu au T3 2012²⁰. Cette première rénovation se ferait à protocole constant. Une seconde évolution est prévue, qui doit aboutir à la réalisation de la partie téléphonique à partir d'un centre d'enquêtes téléphoniques fonctionnant selon les règles de qualité en vigueur²¹ ; le protocole pourrait alors être modifié avec la dernière interrogation réalisée par téléphone et non plus en face à face, mais ceci ne devrait intervenir que dans un deuxième temps, au plus tôt courant 2014 ou 2015.
- **Cadre de Vie et Sécurité** : il n'est pas envisageable de prétendre mener de front CVS et Sans domicile au moment du RP (cf infra) ; exceptionnellement cette année-là, CVS devra être étalée jusqu'en avril.
- **TIC**
- **SRCV**
- Le panel **EVA** : 2012 serait vraisemblablement la dernière interrogation pour EVA. Mais la relève devrait être prise pour un **suivi d'une nouvelle cohorte (élèves 2007)**, si du moins les exploitations d'EVA montrent l'intérêt scientifique d'un tel type de panel.

Remarque : la **complémentaire Emploi porterait sur la transition entre emploi et retraite (réédition de 2006 ?)**

• Enquêtes ponctuelles

- **Sans domicile** : Cette enquête sera réalisée indépendamment du recensement des sans abris (2011). La cohabitation entre cette enquête (qui doit impérativement être réalisée l'hiver - idéalement du 15/01 au 15/02-), CVS et le recensement pose de gros problèmes de charge. Il faudra sans doute envisager de décaler, réduire ou étaler CVS (une solution consistant à faire Sans domicile à cheval sur 2011-2012 pose des problèmes techniques dus à l'interruption obligatoire en fin d'année, en particulier la semaine blanche). Étant donné les conditions de collecte, une partie (sinon la totalité) des entretiens devront être réalisés à partir de questionnaires papier (d'où de la saisie à prévoir).
- **Logement** : serait réalisée en fin d'année, vraisemblablement à cheval sur 2012-2013, et sur un échantillon probablement réduit par rapport à l'édition 2006. Des modifications du questionnaire pourraient être envisagées pour tenir compte de la disponibilité nouvelle des statistiques issues des enquêtes annuelles de recensement. L'éventualité d'une collecte multimodes est envisagée, avec une partie de l'échantillon interrogée

²⁰ La date actuellement prévue est plutôt le T1 2012 : mais certaines remarques du comité des investissements font apparaître qu'elle n'est pas idéale (à la fois du point de vue technique et du point de vue politique -changement de protocole pouvant introduire des ruptures de séries juste avant des élections). On étudie actuellement la possibilité de différer la mise en place du projet renouvelé soit à juillet 2012 soit, plus vraisemblablement à janvier 2013.

²¹ La création d'un tel centre fait partie du projet messin tel qu'il est prévu dans le rapport Cotis-Duport. Toute la réalisation des enquêtes téléphoniques à l'Insee sera à revoir dans cette optique. A l'heure actuelle, on ne dispose pas d'indications précises définitives sur le timing de cette création ; la présente note ne pouvant ignorer totalement les conséquences de cette nouvelle donne, une hypothèse a été faite concernant un calendrier possible ; mais celui-ci n'a pas été validé officiellement. On s'est basé sur l'idée d'un centre opérationnel courant 2013. L'enquête Camme, Tic et un test emploi y seraient réalisés cette année-là. L'enquête Emploi basculerait en deux temps dans le nouveau système, en 2014 et 2015 (cf infra)..

en face à face et une partie réalisée avec un mode mixte (questionnaire papier postal et internet), analogue à ce qui sera fait en 2010 pour l'opération méthodologique parallèle à TIC.

- **PIAAC / IVQ** : cf supra
- **AES** (Adult education survey) dans un cadre européen. Les réflexions passées ont évoqué une passation soit sous forme d'enquête spécifique (éventuellement articulée avec le questionnement CVTS réalisé par le CEREQ, sur ce thème mais auprès des entreprises), soit sous une forme intégrée au dispositif d'enquêtes européen EPSS -cf. supra). L'Insee n'avait jamais été favorable à cette idée d'intégration qui semble désormais abandonnée. La task force devant définir le questionnaire vient de commencer à se réunir, sous l'égide d'Eurostat (première réunion début juin). Même si la décision officielle de reporter l'opération à 2012 n'est pas prise et si Eurostat continue à mentionner une collecte fin 2011, les calendriers de préparation apparaissent tendus et nous retiendrons ici comme hypothèse de travail une collecte au premier semestre 2012 (au plus tôt en mai). L'enquête pourrait se faire par téléphone (à vérifier quand le questionnaire sera disponible).

Remarques :

- **Conditions de travail** : ne pouvant plus être réalisée comme complémentaire à l'EEC, elle deviendrait une enquête indépendante. La DARES en prévoit la réalisation pour 2012, sur un échantillon de grande taille -18 000 répondants-. Comme il est probable que les problèmes dus à la limitation des crédits de titre 2 perdureront en 2012 et 2013 -même si des évolutions susceptibles d'améliorer la situation de ce point de vue ne sont pas exclues à cet horizon encore assez lointain (cf supra), l'Insee aura à faire des arbitrages. L'hypothèse selon laquelle l'Institut serait dans l'incapacité de se charger de la réalisation de cette enquête, qui, dans ce cas, serait conduite par une société privée, sur échantillon livré par l'Insee, a été présentée aux dirigeants de la DARES qui ont manifesté une forte opposition à cette suggestion : ils seraient dans l'incapacité à faire face aux conséquences d'une telle mesure dans les délais impartis. Une collecte multimode (postal, internet et téléphone) n'est pas considérée favorablement par la maîtrise d'ouvrage qui pourrait néanmoins accepter, si on ne pouvait faire autrement, une collecte par téléphone complétée par du face à face (comme pour COI dans le passé récent). Une collecte entièrement en face à face aurait toutefois nettement la préférence de la maîtrise d'ouvrage. La collecte serait prévue pour le quatrième trimestre.
- **Santé et conditions de travail** : si la décision de fonder l'observation du stress au travail au travers d'une enquête style SIP, sur un rythme biennal, était prise, il pourrait y avoir une édition de cette opération fin 2012.
- **Emploi dans les dom** : le passage des Dom à l'EEC est prévu dans le cadre de la refonte de l'enquête pour 2013 selon le calendrier qui vient d'être retenu. Par ailleurs une mission de l'Inspection générale vient de débiter, qui doit énoncer des préconisations relatives à la taille optimale des échantillons dans ces départements d'outremer ; le cas de l'EEC y sera traité, avec un intérêt particulier pour le problème supplémentaire posé par la départementalisation de Mayotte.

Programme 2013

• Enquêtes pérennes et assimilées

- **Loyers et charges, enquête Emploi -EEC (dans la formule renouvelée)-, CAMME, recensement des communautés**
- enquête **Victimation Cadre de Vie et Sécurité** (cf. rq sur 2011)
- **Share** : devrait, à cet horizon, ne plus être réalisée par l'Insee.
- **TIC**
- **SRCV**
- nouveau panel « sortants du système éducatif »

• Enquêtes ponctuelles

- o **FQP (Formation et Qualification Professionnelle)** : la réédition de l'enquête 2003, sur un échantillon de grande taille est prévue pour l'automne ; le report de l'enquête Santé (cf rq infra) devrait rendre possible la collecte, mais plutôt en l'étalant sur l'ensemble de l'année (en commençant dès la fin de l'enquête Logement).
- o **Test Emploi** : Dans l'hypothèse d'un passage au centre d'enquêtes téléphoniques, il faudrait réaliser un test de grande ampleur (au moins 20 000 répondants) afin de mesurer les diverses conséquences d'un tel passage. Ce test ne pourrait avoir lieu qu'en fin d'année, car il est peu probable que le centre soit opérationnel plus tôt.

Remarques :

- **Logement** : fin de collecte éventuelle si l'opération n'a pu être conduite entièrement en 2012.
- **EPSS** : si le centre d'enquêtes téléphoniques était créé et était opérationnel à cette échéance, l'Insee pourrait reprendre la conduite de cette opération européenne.

- **Santé** : dans le nouveau dispositif quinquennal, 2013 aurait dû être l'année du volet Santé-Maladies (réédition de 2003). Elle aurait alors été l'enquête à vagues répartie sur la totalité de l'année. Actuellement, le règlement européen qui devrait encadrer l'opération n'est pas achevé et Eurostat inscrit plutôt dans ses documents la date de 2014, qui sera donc celle que l'on retiendra dans cette note
- Le thème prévu pour le **module ad hoc de l'enquête Emploi** concerne les accidents du travail.

Programme 2014 :

- **Enquêtes pérennes et assimilées**

- **Loyers et charges, enquête Emploi -EEC-**(nouvelle formule, avec une moitié de l'échantillon via le centre d'enquêtes téléphoniques, l'autre moitié selon le protocole traditionnel) , **CAMME, recensement des communautés**
- enquête **Victimation Cadre de Vie et Sécurité**
- **TIC**
- **SRCV**
- nouveau panel « sortants du système éducatif »

- **Enquêtes ponctuelles**

- **Santé** : ce serait l'enquête à vagues de l'année 2014
- **Santé et conditions de travail** : si la décision de fonder l'observation du stress au travail au travers d'une enquête style SIP, sur un rythme biennal, était prise, il pourrait y avoir une édition de cette opération fin 2014.
- Si l'on respecte l'intervalle de cinq ans entre deux éditions, il y aurait une nouvelle édition de **Patrimoine** en fin d'année, à cheval sur 2014-2015.
- Le **module ad hoc** de l'enquête **Emploi** devrait porter sur l'insertion des immigrés (réédition de celui de 2008)

Programme 2015 :

- 2015 verrait le **passage de la deuxième moitié de l'échantillon de l'EEC au centre d'enquêtes téléphoniques**
- Le **module ad hoc** de l'enquête **Emploi** devrait porter sur l'organisation du travail et du temps de travail.
- Si l'on respecte l'intervalle de cinq ans entre deux éditions, il y aurait, en fin d'année, le début d'une nouvelle collecte de l'enquête **Budget** qui s'étalerait donc jusqu'à l'automne 2016²².
- Compte tenu des incertitudes sur les programmes des années antérieures, il semble prématuré d'évoquer quoi que ce soit d'autre à cet horizon

²² Des réflexions sont en cours, qui doivent faire le point sur les possibilités d'infléchir les méthodes de collecte actuellement adoptées, en utilisant, par exemple, des données de caisse. Il se peut donc qu'il y ait à l'horizon ici évoqué, des modifications dans le protocole de l'enquête.